

Commune d'YVILLE-SUR-SEINE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 juin 2020

L'an deux mille vingt, le onze juin à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Yville-sur-Seine, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la salle polyvalente, sous la présidence de Mme BIENFAIT-LOISEL, Maire.

Etaient présents : *SOMMELLA Hélène, DECHAMPS Catherine, GUILMOT Jean-Pierre, DECAUX Nicolas, LEMESLE Nicolas, BOULNOIS Sylvain, LEBOSQUAIN Patrick, COURCHAY Alexandre, LARCHEVEQUE Marc, ERNST Audrey.*

Etaient absents :

Secrétaire de séance : *Hélène Sommella*

DESIGNATION DES MEMBRES AUX DIFFERENTES COMMISSIONS COMMUNALES :

L'article L 2121-22 du CGCT prévoit la possibilité, pour les conseils municipaux, de créer en leur sein des commissions municipales destinées à améliorer le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations.

Mme le Maire propose aux membres du conseil municipal de créer les commissions suivantes et de désigner les membres :

- Commission des finances : Nadine Bienfait-Loisel, Nicolas Decaux, Sylvain Boulnois, Audrey Ernst
- Commission des travaux, bâtiments, voirie, urbanisme : tous les membres
- Commission environnement, cadre de vie, sécurité et prévention des risques (espaces publics naturels, affaires funéraires, agriculture, développement durable, berges de Seine, fossés, fleurissement de la commune) : tous les membres excepté Audrey Ernst
- Commission jeunesse (affaires scolaires, périscolaires et restauration scolaire) : Catherine Dechamps, Audrey Ernst, Alexandre Courchay
- Commission culture et communication (site internet, évènementiel, Joleux) : Alexandre, Nicolas Lemesle, Patrick Lebosquain, Audrey Ernst, Sylvain boulnois
- Commission locale du suivi des Carrières : Nadine Bienfait-Loisel , Nicolas Decaux, Marc Larchevêque, Alexandre Courchay, Patrick Lebosquain
- Correspondant à la défense : Nicolas Lemesle

Représentations diverses :

Représentations	Titulaires	suppléants
Chambres des métiers et des commerces	Alexandre Courchay	Nicolas Decaux
Chambre d'agriculture	Nicolas Decaux	Hélène Sommella

MEMBRES DELEGUES A LA METROPOLE : délib n° 10

Le Conseil Municipal désigne les membres titulaires et suppléants à la Métropole au sein des commissions suivantes :

COMMISSIONS	Titulaire	Suppléant
CLETC (Commission Locale d'Evaluation des transferts de Charges)	Nicolas Lemesle	Catherine Dechamps
Voirie	Marc Larchevêque	Jean-Pierre Guilmot
Collecte des Déchets	Catherine Dechamps	Alexandre Courchay
Eau et Assainissement	Sylvain Boulnois	Marc Larchevêque

DELEGUES AU CENTRE NATIONAL DE L'ACTION SOCIALE (CNAS) : délib n° 11

Le Conseil municipal décide de nommer :

Déléguée Titulaire élu : Mme Catherine Dechamps

Déléguée suppléant élu : Mme Audrey Ernst

NOMINATION DES DELEGUES AU SYNDICAT DU PARC NATUREL REGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE-NORMANDE : délib n° 12

Le Conseil municipal décide de nommer :

1 délégué titulaire : M. Sylvain Boulnois

1 délégué suppléant : M. Alexandre Courchay

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE. délib n°13

Mme le Maire précise que parmi ces membres nommés devront figurer un représentant de l'union départementale des associations familiales, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées, un représentant des associations de personnes handicapées, un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents,

FIXE à 8 le nombre d'administrateurs du CCAS avec la répartition suivante :

- 1 Président : Le Maire
- 4 membres élus en son sein par le Conseil Municipal
- 4 membres hors conseil municipal nommés par le Maire.

ELIT en tant que membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, en son sein les conseillers municipaux suivants :

- M. Sylvain Boulnois
- M. Patrick Lebosquain
- M. Marc Larchevêque
- M. Alexandre Courchay

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO). délib n°14

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal décide de procéder à l'élection des membres de la CAO, soit 3 membres titulaires, et 3 membres suppléants.

DIT que la Commission d'Appel d'Offres est composée de la manière suivante :

Président : Mme BIENFAIT-LOISEL Nadine

<i>Membres titulaires</i>	<i>Membres suppléants</i>
Mme Audrey Ernst	M. Jean-Pierre Guilmot
M. Nicolas Decaux	M. Sylvain Boulnois
M. Alexandre Courchay	M. Patrick Lebosquain

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CHEMIN RURAL AUX SABLONS POUR LA SECURITE DES RIVERAINS CONFRONTES AUX RUISSELLEMENTS DES EAUX PLUVIALES. délib n°15

A la suite de violents orages, des riverains du secteur des Sablons sont victimes de coulées de boues provenant de ruissellements des eaux de pluies venant du chemin rural dit « de la décharge ». Un réaménagement du chemin pour diriger les eaux de ruissellement dans le fossé de la RD 45, va être réalisé par la société « Presqu'île terrassement » pour un montant de 5640,00 euros TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve le devis.

AUTORISATION POUR DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DU DEPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME ET DE L'ETAT AU TITRE DE LA DETR POUR LA REMISE EN ETAT DU CHEMIN RURAL.

délib n°16

Réaménagement du chemin pour freiner le ruissellement des eaux de pluies et les rediriger dans le fossé de la RD45 : Coût des travaux 5640,00 € TTC soit 4700,00 € HT

Suite à l'approbation du devis, le conseil municipal autorise madame le Maire à solliciter une demande de subvention auprès du département et auprès de la DETR.

Département 20 % : 940,00 €

DETR 30 % : 1410,00 €

INSTALLATION D'UNE BOX A LA SALLE POLYVALENTE

Madame le maire rappelle la nécessité pour la commune, d'être un acteur auprès de ses administrés et combien il est important de palier à la fracture numérique. Elle propose l'installation d'une connexion internet à la salle polyvalente qui permettrait d'initier les anciens aux nouvelles technologies. La crise sanitaire que nous traversons actuellement, nous rappelle combien il est important d'avoir une maîtrise des nouvelles technologies comme outil connecteur du lien social et porte d'accès aux différents portails du service public pour la réalisation des démarches administratives.

A ce titre, madame le maire a sollicité le conseil municipal et a obtenu un accord de principe pour l'installation d'une livebox à la salle polyvalente.

Questions diverses

- Journées du patrimoine.
- Point sur la restauration des tableaux de l'église

Fin de la séance à 23h00